Association Culturelle & Artistique de Montagny en Vexin

2023/2024

BULLETIN D'INSCRIPTION AUX ATELIERS

TARIFS ACTIVITES PAR TRIMESTRE :

A = Montagny/Parnes/Courcelles/Montjavoult/ Vaudancourt/Hadancourt

B = Autres

	A	B	COURS INSTRUMENTS	A	B	ATELIERS * (collectif)	A	B
GYM pour tous *	50	60	½ heure (individuel) - ALTO - BATTERIE - BOMBARDE - CORNEMUSE - FLUTES - GUITARE - PIANO - TROMPETTE - VIOLON	160	180	ATELIER FLÛTE à BEC ATELIER DJEMBÉ	70	90
						FORMATION MUSICALE élémentaire /collège/ lycée gratuit et obligatoire en complément d'un cours individuel Sans cours individuel	70	90
						ENSEMBLES GRATUITS pour jouer de son instrument avec les autres réservé aux élèves prenant un cours individuel et participant à l'atelier de formation musicale		
						Sans cours individuel	70	90

** Pas de réduction quotient familial*

Nom et prénom du participant	Activité	Montant au trimestre avant réduction	Réduction quotient familial habitants de l'Oise	Montant du trimestre	Somme due pour l'année
				Ajouter le montant de l'adhésion	
☐ demande de reçu (cocher cette case)				TOTAL ANNUEL :	

Règlement par :			
	Chèques	☐	A l'ordre de l'A.C.A.M.
	Espèces	☐	Complément par votre C.E : un justificatif est demandé
	Virement	☐	

S.V.P. faire 4 chèques :
1 chèque pour l'adhésion annuelle
3 chèques ; 1 par trimestre d'activité

Aucun chèque ne doit légalement être antidaté : les règlements doivent impérativement être datés du jour de l'inscription

ACAM : 3 rue de la Molière 60240 Montagny-en-Vexin.